



CA Vichy Val d'Allier (Siren : 240300426)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

| | |
|--------------------|---------------------------------|
| Nature juridique | Communauté d'agglomération (CA) |
| Commune siège | Vichy |
| Arrondissement | Vichy |
| Département | Allier |
| Interdépartemental | non |

Date de création

| | |
|------------------|------------|
| Date de création | 30/12/2000 |
| Date d'effet | 31/12/2000 |

Organe délibérant

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| Mode de répartition des sièges | Accord local |
| Nom du président | M. Claude MALHURET |

Coordonnées du siège

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Complément d'adresse du siège | Hôtel d'agglomération |
| Numéro et libellé dans la voie | 9, place Charles de Gaulle |
| Distribution spéciale | BP 2956 |
| Code postal - Ville | 03209 Vichy Cédex |
| Téléphone | 04 70 96 57 00 |
| Fax | 04 70 96 57 10 |
| Courriel | accueil@vichy.valallier.fr |
| Site internet | |

Profil financier

| | |
|---|----------------------------------|
| Mode de financement | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF | non |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC) | non |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) | oui |
| Autre taxe | non |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | non |
| Autre redevance | Assainissement |

Population

| | |
|-----------------------------|--------|
| Population totale regroupée | 79 111 |
|-----------------------------|--------|

Densité moyenne 241,27

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

| Dept | Commune (N° SIREN) | Population |
|------|--------------------------------------|------------|
| 03 | Abrest (210300018) | 2 858 |
| 03 | Bellerive-sur-Allier (210300232) | 8 924 |
| 03 | Billy (210300299) | 864 |
| 03 | Bost (210300331) | 197 |
| 03 | Brugheas (210300448) | 1 488 |
| 03 | Busset (210300455) | 914 |
| 03 | Charmeil (210300604) | 848 |
| 03 | Cognat-Lyonne (210300802) | 726 |
| 03 | Creuzier-le-Neuf (210300935) | 1 120 |
| 03 | Creuzier-le-Vieux (210300943) | 3 442 |
| 03 | Cusset (210300950) | 14 113 |
| 03 | Espinasse-Vozelle (210301107) | 962 |
| 03 | Hauterive (210301263) | 1 214 |
| 03 | Le Vernet (210303061) | 1 984 |
| 03 | Magnet (210301578) | 950 |
| 03 | Mariol (210301636) | 792 |
| 03 | Saint-Germain-des-Fossés (210302360) | 3 775 |
| 03 | Saint-Rémy-en-Rollat (210302584) | 1 700 |
| 03 | Saint-Yorre (210302642) | 2 857 |
| 03 | Serbannes (210302717) | 809 |
| 03 | Seuillet (210302733) | 509 |
| 03 | Vendat (210303046) | 2 309 |
| 03 | Vichy (210303103) | 25 756 |

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 44

| Compétences exercées par le groupement |
|--|
| Environnement et cadre de vie |
| - Assainissement collectif |
| - <i>Collecte, transport et épuration des eaux usées - Elimination des boues - Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux et des installations de traitement des eaux usées</i> |
| - Assainissement non collectif |
| <i>Contrôle, et le cas échéant, entretien des dispositifs d'assainissement autonome</i> |
| - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés |
| - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés |
| - Lutte contre les nuisances sonores |
| - Qualité de l'air |

| |
|---|
| - Autres actions environnementales - Gestion du champ d'épandage du Guègue - Etude et mise en oeuvre des mesures de protection des personnes et des biens contre les risques d'inondation, y compris la réalisation de bassins d'orages - Mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie sur les espaces d'intérêt communautaire (défini) |
| Politique de la ville |
| - Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire :</i> - Etude et mise en oeuvre du contrat de ville - Mise en oeuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - Réseau Information Jeunesse - Appui et accompagnement des politiques publiques en faveur des populations défavorisées <i>Intérêt communautaire défini</i> |
| - Rénovation urbaine (ANRU) |
| Dispositifs locaux de prévention de la délinquance |
| - Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance <i>Dispositifs locaux de prévention de la délinquance d'intérêt communautaire :</i> Participation au conseil intercommunal de prévention de la délinquance et au comité local de sécurité <i>Intérêt communautaire défini</i> |
| - Contrat local de sécurité transports |
| Développement et aménagement économique |
| - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Création, aménagement, promotion, commercialisation, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire (défini)</i> |
| - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire <i>Création, aménagement, promotion, commercialisation, entretien et gestion de zone d'activités portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire (défini)</i> |
| - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Actions de développement économique d'intérêt communautaire :</i> -Actions de suivi, de défense, de promotion, de valorisation des liaisons routières, ferroviaires, aériennes de l'agglomération, nécessaires au développement du bassin de vie vichyssois. -Réalisation, commercialisation, entretien et gestion de bâtiments d'activité économique -Gestion de services et d'équipements à caractère économique -Soutien à l'implantation d'entreprises par l'aide au montage du dossier, au financement des projets d'implantation, et par la réalisation et la location d'immobilier d'entreprise -Développement économique en partenariat avec des organismes consulaires et qualifiés aux niveaux local, départemental, régional, national et européen. <i>Intérêt communautaire défini</i> |
| Développement et aménagement social et culturel |
| - Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs - <i>Construction, étude, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (défini)</i> - Aide à la réalisation d'équipements d'enseignement d'intérêt communautaire (non défini) et mise à disposition de moyens nécessaires dans le respect des dispositions réglementaires et législatives - Etude, réalisation, amélioration et gestion des équipements de loisirs d'intérêt communautaire (non défini) - Soutien aux équipements, opérations et activités culturels ou sportifs favorisant le développement économique ou la cohésion sociale ou valorisant l'image de l'agglomération |
| - Activités culturelles ou socioculturelles <i>Aménagement et gestion des centres de loisirs sans hébergement d'intérêt communautaire (défini)</i> |
| - Activités sportives <i>Enseignement de la natation en milieu scolaire et transports correspondants des élèves de l'agglomération depuis leur établissement scolaire.</i> |
| Aménagement de l'espace |
| - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) |

Elaboration, mise en oeuvre, suivi et révision du SCOT

- Schéma de secteur

Elaboration, mise en oeuvre, suivi et révision de schémas de secteurs dans le cadre des compétences communautaires

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

-Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire (défini) Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Organisation des transports urbains

Organisation des transports urbains (loi du 30 décembre 1982 ; article 46)

- Transport scolaire

Organisation et prise en charge financière des transports scolaires dans le périmètre communautaire

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

Participation aux études, à la définition et à la mise en oeuvre des politiques contractuelles d'aménagement du territoire

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Habilitation en matière d'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols. La communauté d'agglomération est habilitée en matière d'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols à compter du 1er juillet 2015. Le service apporté en matière d'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols bénéficie uniquement aux communes membres de la communauté d'agglomération disposant de documents d'urbanisme. Les responsabilités réciproques de la communauté d'agglomération et des communes sont déterminées par convention.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

1) Création, aménagement, entretien de la voirie d'intérêt communautaire et de ses équipements associés Intérêt communautaire défini 2) Accompagnement d'aménagement de voirie sur les voies autres que celles reconnues d'intérêt communautaire : - Participation par convention au financement et/ou à la réalisation des travaux d'aménagement portant sur la voirie et ses dépendances (trottoirs, équipements associés tels que mobilier urbain, espaces verts) dans le cadre de projet d'entrée de ville ou village - Participation par convention au financement et/ou à la réalisation de travaux de renforcement ou de réaménagement de voies nécessités par l'implantation d'un nouvel établissement créateur d'emplois et déterminant pour l'économie de l'agglomération dans une zone d'activité non reconnue d'intérêt communautaire - Participation par convention au financement et/ou à la réalisation de travaux d'amélioration de la sécurité des usagers et des riverains sur les routes nationales et départementales situées dans le périmètre communautaire - Participation au financement et/ou à la réalisation de voies réservées à la circulation des deux roues dans le cadre de réseaux structurant et/ou intercommunaux - Participation au financement et/ou à la réalisation d'études ou de travaux de modification de voirie dont la finalité est l'amélioration du service des transports de compétence communautaire

- Parcs de stationnement

Création, aménagement et gestion de Parcs de stationnement d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Tourisme

- Accompagnement de projets facilitant sur le territoire de Vichy Val d'Allier l'accès au tourisme et au sport à des personnes qui en sont socialement ou physiquement exclues. - Coordination, animation et promotion du tourisme dans l'agglomération en liaison avec l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Vichy et les autres offices et syndicats d'initiative de l'agglomération : définition d'un schéma de développement touristique de l'agglomération, en partenariat avec les acteurs publics et privés locaux, départementaux et régionaux du tourisme ; mise en œuvre, en partenariat avec les acteurs locaux, des projets définis dans le cadre de cette politique de développement touristique d'agglomération. - Aménagement et gestion d'un réseau d'intérêt communautaire (défini) de chemins de promenade et de randonnée pédestre, cycliste et équestre - Participation à la définition et à la mise en oeuvre des politiques contractuelles d'aménagement des bourgs-centres des communes de la communauté d'agglomération

| |
|---|
| Logement et habitat |
| - Programme local de l'habitat <i>Etude et mise en oeuvre du Programme local de l'habitat</i> |
| - Politique du logement non social <i>- Définition et mise en oeuvre d'une politique du logement non social d'intérêt communautaire (défini) - Elaboration et gestion d'un fichier des services de logement - Appui et accompagnement d'actions ou d'opérations concourant à la création ou au maintien des services et équipements de proximité en relation avec une politique du logement</i> |
| - Politique du logement social <i>- Définition et mise en oeuvre d'une politique du logement social d'intérêt communautaire (défini) - Elaboration et gestion d'un fichier des services de logement - Appui et accompagnement d'actions ou d'opérations concourant à la création ou au maintien des services et équipements de proximité en relation avec une politique du logement</i> |
| - Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire |
| - Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire <i>Intérêt communautaire défini</i> |
| - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) |
| - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire <i>Intérêt communautaire défini</i> |
| - Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat |
| - Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre |
| Autres |
| - Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Réflexion, création et participation à des projets de coopération avec les territoires environnants.</i> |
| - Gestion d'un centre de secours <i>Incendie et secours : notamment versement du contingent au SDIS conformément à la loi du 3 mai 1996 et gestion des centres de secours de 1ère intervention d'intérêt communautaire (défini)</i> |
| - Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage |
| - Autres <i>- Sécurité Hygiène : Participation financière (accueil policiers auxiliaires et renforts CRS); gestion fourrière véhicules ; piste de prévention routière et transports correspondants des élèves de l'agglomération ; actions sécurité routière ; chenil fourrière de Brugheas - Enseignement : Pôle universitaire Lardy-Célestins ; accompagnement du développement de l'enseignement supérieur (Pôle Lardy-Célestins) - Patrimoine : entretien, valorisation du patrimoine d'intérêt communautaire (défini) - Développement du territoire communautaire : participation à des actions de suivi, de défense, de promotion, de valorisation des liaisons routières, ferroviaires, aériennes de l'agglomération, nécessaires au développement du bassin de vie vichyssois ; participation aux études, à la définition et à la mise en oeuvre des politiques contractuelles d'aménagement du territoire. - installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.</i> |
| Politique de la ville |
| - Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) |
| - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) |

Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN) | Nature jur. | Population |
|------|---|-------------|------------|
| 63 | Syndicat mixte "Métropole Clermont-Vichy-Auvergne" (200041036) | SM ouvert | 492 096 |
| 03 | Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) Sud Allier (250300050) | SM fermé | 96 589 |
| 03 | syndicat mixte d'études pour la gestion des déchets ménagers et assimilés en Allier (200022531) | SM ouvert | 352 141 |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)